

— université
— lumière
— LYON 2

LE GUIDE

de l'étudiant
INTERNATIONAL

2024-2025



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



PRÉAMBULE
MOT DU VICE-PRÉSIDENT
CHIFFRES CLÉS

05

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Processus de candidature pour les étudiantes et étudiants hors-échange	06
Candidater à Lyon 2	06
Frais d'inscription	09

Informations pédagogiques	10
Calendrier universitaire	10
Fonctionnement de l'enseignement supérieur français	11

12

VOUS ÊTES ADMISES OU ADMIS À LYON 2 PRÉPARER SA MOBILITÉ

Financer son séjour/sa mobilité	13
Les bourses/aides sociales	13
Travailler en France	13
Préparer son budget	14

Préparatifs de départ	15
Consulter le module "Bienvenue en France"	15
Demander son visa/titre de séjour	15
Chercher un logement	15
Le logement	16
Les types de logement	16
Où vivre	16
Check-list de départ	18

19

VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

L'installation en France	19
Valider son visa/obtenir une carte de séjour	19
S'affilier à l'assurance maladie	20
Vous avez trouvé un logement	21
Faire l'état des lieux, s'assurer et assurer son logement	21
Ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau	21
Ouvrir une ligne internet et téléphonique	21
Ouvrir un compte en banque	21
Se déplacer à Lyon	22
Transport en commun lyonnais/ TCL	22

SOMMAIRE

Trottinettes électriques	22
Vélo'v	23
Freevélo'v	23

L'inscription à l'université

Venir à l'université	24
Les secrétariats de scolarité des composantes	24
Finaliser son inscription	26
La CVEC pour les étudiants hors -échange inscrits à titre individuel	27
Inscription administrative	27
Inscription pédagogique	27

28

INTÉGRATION, ACADÉMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

Accompagnement international	29
Le Bureau des Étudiants Internationaux	29
Le rôle du Bureau des Étudiants Internationaux	29
Le Programme Alter Ego	30
Apprendre le français ou d'autres langues étrangères	30
La Direction des Relations Internationales (autres services pour les étudiantes et étudiants en hors-échange)	31

Vie étudiante	32
Carte étudiante	32
Les Guichets des Services Numériques (GSN)	32
CROUS	33
Sport (SUAPS)	34
Bibliothèques	34
La Maison de l'Étudiant (MDE)	35

36

VOTRE DÉPART DE LYON

Rendre son logement	36
Résilier les abonnements	36
Clôturer le compte bancaire	36

PRÉAMBULE

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans votre expérience universitaire à Lyon, en tant qu'étudiante et étudiant international. Vous trouverez ainsi dans sa première partie toutes les informations utiles pour candidater dans nos formations à Lyon 2 selon votre profil.

La seconde partie vous renseigne sur les premières démarches nécessaires à la bonne préparation de votre départ pour la France : procédures consulaires, recherche de logement, financement du séjour, etc. Elle vous aidera également à appréhender la vie universitaire sous ses différents aspects (campus, cours et validation, outils à votre disposition...).

La troisième partie de ce guide se concentre sur votre installation en France (santé, déplacement, services utiles...) ainsi que les différentes étapes à suivre pour vous inscrire à l'université (CVEC, inscriptions administrative et pédagogique).

La quatrième partie vous présente vos interlocuteurs à la Direction des Relations Internationales. Vous y trouverez les différents services proposés par le Bureau des Étudiant.es internationaux/ales afin de faciliter votre intégration en France. Vous découvrirez également dans cette partie les services de l'université qui vous seront utiles pour votre scolarité, vos loisirs et votre vie au quotidien tout au long de l'année.

Enfin, la dernière partie a vocation à vous rappeler les 3 étapes essentielles à suivre à la fin de votre séjour afin de partir la tête haute.

L'équipe de la Direction des Relations Internationales (DRI) vous souhaite bonne lecture et se tient à votre disposition pour vous accompagner !

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Chères et chers étudiants,

Vous avez fait un excellent choix !

Nous sommes ravis de vous compter parmi nous pour un semestre ou pour une année universitaire. La présence de plusieurs étudiantes et étudiants de nationalités diverses et de langues maternelles variées sur nos campus et dans nos cours est une source de richesse pour notre université. Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous ici, dans une université qui compte près de 30 000 étudiantes et étudiants, dont près de 5 000 étudiantes et étudiants internationaux.

Vous allez découvrir toute la gamme des formations que nous proposons, de l'anthropologie au tourisme, en passant par les langues, le droit ou encore la musicologie, pour n'en citer qu'une fraction. Pour vous aider à rapidement vous sentir chez vous, nous avons créé ce guide. Il contient toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous permettre de vous intégrer rapidement : comment ouvrir un compte bancaire, comment louer un vélo à Lyon, comment trouver les cours qui vous intéressent, comment fonctionnent les bibliothèques et de nombreux autres renseignements utiles.

Mais un guide écrit n'est rien s'il n'y a pas des personnes en chair et en os pour vous accompagner. Nous vous proposerons donc des activités et des sorties, par le biais d'Alter Ego, nous organiserons des rencontres avec des étudiantes et étudiants français, nous serons là pour que votre séjour à Lyon 2 reste un très beau souvenir. Étudiez bien, amusez-vous bien, profitez de tout ce que Lyon 2 peut vous offrir. Passez un excellent semestre ou une excellente année à nos côtés.

James Walker

Vice-Président en charge de l'Internationalisation

CHIFFRES CLÉS



560

accords de coopérations



36

doubles-diplômes



30 000

étudiantes et
étudiants

Dont 18 % sont
internationaux



370

établissements



60

pays

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

L'Université Lyon 2 propose une palette de formations dans les domaines des Arts, Lettres, Langues, Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales, Sciences, Technologie et santé. Nos formations sont accessibles en Licence, Master et Doctorat. L'Université propose également des formations spécialisées, Diplôme Universitaire (DU) et Bachelor Universitaire de Technologie (BUT).

Pour plus d'informations, consultez toute l'offre de formation sur notre site.



PROCESSUS DE CANDIDATURE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTES HORS-ÉCHANGE

CANDIDATER À LYON 2 Les procédures de candidature diffèrent selon votre situation et le niveau de formation pour lequel vous postulez.

LICENCE 1	
Étudiante et étudiant étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco, résidant en France et titulaire d'un baccalauréat étranger	<p>Procédure de demande d'admission préalable (D.A.P). Dossier vert à télécharger et à remplir, disponible sur le site du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Formulaire à remettre sur place au Centre d'Inscriptions ou à l'adresse : dap@univ-lyon2.fr</p> 
Étudiante et étudiant étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco, résidant hors France et titulaire d'un baccalauréat étranger	<p>Procédure Etudes en France via l'agence Campus France de votre pays de résidence. Si votre pays n'applique pas la procédure Etudes en France, contactez l'agence Campus France ou l'Ambassade de France dans votre pays de résidence, pour retirer et compléter un dossier "blanc" de Demande d'Admission Préalable.</p>
Étudiante et étudiant non européen résidant en France ou à l'étranger et titulaire d'un baccalauréat français	<p>Procédure Parcoursup.</p> 
Étudiante et étudiant étranger ressortissant de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco	<p>Procédure Parcoursup.</p> 
Enfant de diplomate ou étudiante et étudiant ayant le statut de réfugié politique ou étudiante et étudiant bénéficiant de la protection subsidiaire ou temporaire	<p>Procédure de la pré-inscription en L1</p> 

PROCESSUS DE CANDIDATURE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTES HORS-ÉCHANGE

CANDIDATER À LYON 2 Les procédures de candidature diffèrent selon votre situation et le niveau de formation pour lequel vous postulez.

MASTER 1	
Étudiante et étudiant étranger résidant dans un pays en dehors de l'UE	<p>Procédure Etudes en France via l'agence Campus France de votre pays de résidence</p>
Étudiante et étudiant étranger résidant dans un pays membre de l'UE ou si Etudes en France n'existe pas dans le pays de résidence	<p>Procédure Mon Master</p> 
LICENCE 2, LICENCE 3 ET MASTER 2	
Étudiante et étudiant international résidant en France ou dans un pays membre de l'UE, de l'EEE, en Suisse, Andorre et Monaco	<p>Les candidatures se font en ligne via l'application eCandidat Lyon 2.</p> <p>Consultez le calendrier des campagnes de candidature</p> 
Étudiante et étudiant non européen résidant dans un pays hors EU, EEE, Suisse, Andorre et Monaco	<p>Procédure Etudes en France en passant par l'agence Campus France de votre pays de résidence. Si votre pays n'applique pas la procédure Études en France, déposez un dossier de demande d'admission via l'application eCandidat.</p> 
DOCTORAT	
<p>Pour tout renseignement concernant les programmes de candidats au doctorat, contactez la Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales (DRED) à l'adresse : ri.recherche@univ-lyon2.fr.</p>	

PROCESSUS DE CANDIDATURE

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les étudiantes et étudiants internationaux en échange, il n'y a pas de frais à payer.

Pour les étudiantes et étudiants internationaux hors échange inscrits à titre individuel, veuillez-vous référer à la grille ci-dessous.

NIVEAU CURSUS	CVEC (€)	FRAIS D'INSCRIPTIONS (€)
Licence	100	2850
Licence professionnelle	100	2850
BUT	100	2850
Master	100	250
Doctorat	100	391

Pour les étudiantes et étudiants en échange :

Après avoir été nommés par votre université d'origine, vous serez contactés par la Direction des Relations Internationales qui vous indiquera la procédure (formulaire en ligne) pour candidater à une mobilité au sein de l'Université. Il n'y a pas d'autre démarche à faire.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la page Droits et montants d'inscription : www.droits-et-montants-d-inscription



INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

SEMESTRE 1

Rentrée pour les étudiantes et étudiants en échange

Lundi 09 septembre

Rendu des notes pour les étudiantes et étudiants en échange

Lundi 17 février

Vacances universitaires - fermeture fin d'année

Du samedi 26 octobre au dimanche 03 novembre

Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025

Examens terminaux session 1

Du lundi 06 au samedi 18 janvier

SEMESTRE 2

Rentrée

Lundi 20 janvier

Vacances universitaires

Du samedi 1er mars au dimanche 09 mars

Du samedi 26 avril au dimanche 04 mai

Examens terminaux

SESSION 1

Du lundi 05 mai au samedi 24 mai

RENDU DES NOTES POUR LES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE
mardi 10 juin

SESSION 2

Du lundi 16 juin au mardi 01 juillet

RENDU DES NOTES POUR LES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE
mardi 15 juillet

Vacances d'été-fermeture de l'université

Du samedi 19 juillet au dimanche 17 août

JOURS FÉRIÉS EN FRANCE

Vendredi 1er novembre
(Toussaint)

Lundi 11 novembre
(Armistice 1918)

Mercredi 25 décembre
(Noël)

Mercredi 1er janvier
(Jour de l'an)

Lun 21 avril
(Lundi de Pâques)

Jeudi 1er mai
(Fête du Travail)

Jeudi 8 mai
(Victoire 1945)

Jeudi 29 mai + fermeture de l'Université le vendredi
(Pont de l'Ascension)

Lundi 09 juin
(Lundi de Pentecôte)

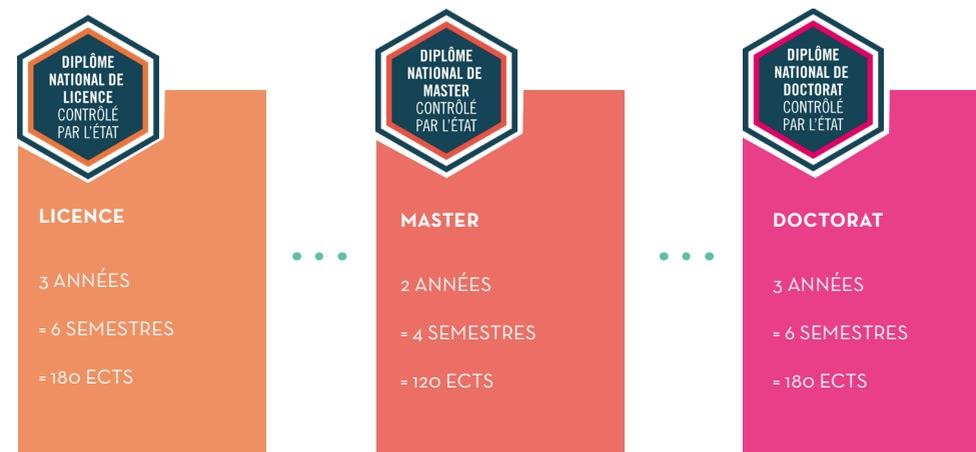
Lundi 14 juillet
(Fête nationale française)

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

FONCTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

L'enseignement supérieur en France est structuré autour du système européen LMD (Licence-Master-Doctorat) qui s'organise en 3 cycles et prend pour référence les crédits ECTS obtenus pour valider les semestres et les années d'études.

Ce système permet une meilleure lisibilité des diplômes au niveau européen et favorise la mobilité internationale des étudiantes et étudiants.



*ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System/système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Pour plus d'infos, veuillez-vous référer à la page CampusFrance :
« Diplôme français, système LMD et équivalences »





VOUS ÊTES ADMISES OU ADMIS À LYON 2 : PRÉPARER SA MOBILITÉ

FINANCER SON SÉJOUR / SA MOBILITÉ

LES BOURSES /AIDES SOCIALES

Le financement de ses études peut s'avérer un sujet compliqué.

Vous trouverez sur le site de l'Université quelques pistes de financement ainsi que les démarches et critères pour les obtenir.



La **COMUE Université de Lyon** met également à votre disposition un portail qui recense tous les dispositifs d'aides accessibles aux étudiants.

Consultez [la page « Mes aides étudiantes »](#) pour plus d'informations.



TRAVAILLER EN FRANCE

A l'exception des étudiantes et étudiants algériens, la possession du titre de séjour étudiant ou du visa de long séjour étudiant valant titre de séjour ouvre droit à toute activité salariée dans la limite de 964h maximum par an.

Si vous êtes algériennes ou algériens, votre quota d'heures de travail annuel est limité à 850h maximum et vous êtes soumis à une procédure de demande préalable d'autorisation provisoire de travail (APT) à effectuer sur [le site du ministère de l'intérieur](#), après avoir trouvé du travail. Cette demande doit être réalisée par votre employeur.

Pour les étudiantes et étudiants ressortissants de l'Union européenne, il n'existe aucune restriction pour travailler.

Quelle que soit votre situation, vos horaires de cours doivent être prioritaires sur vos horaires de travail. Les étudiantes et étudiants en échange ne peuvent pas être dispensés d'assiduité pour travailler.



FINANCER SON SÉJOUR / SA MOBILITÉ

PRÉPARER SON BUDGET

Il faut compter un budget moyen d'environ 950€ par mois pour vivre correctement à Lyon.

Voici un tableau répertoriant les différentes dépenses à prévoir à titre indicatif :

ASSURANCE HABITATION/ RESPONSABILITÉ CIVILE (LIABILITY)	60 à 80€/an
LOYER (HORS RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE PUBLIQUE)	500 à 800€/mois
ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU	50€/mois
ABONNEMENT TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS (TCL)	18-25 ans : 25€/mois 26-27 ans : 25€/mois si étudiant 26-64 ans : 72,60€/mois +5€ carte
REPAS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE	À partir de 3,30€
COURSES ALIMENTAIRES	250€/mois
TÉLÉPHONIE/INTERNET	20 à 40€/mois

PRÉPARATIFS DE DÉPART

CONSULTER LES MODULES « BIENVENUE EN FRANCE »

Depuis 2020, l'Université Lyon 2 bénéficie du label "Bienvenue en France". Ce label décerné par Campus France atteste de la qualité d'accueil au sein de notre établissement. Pour continuer à améliorer les conditions d'accueil de nos étudiantes et étudiants internationaux/ales, l'Université a mis à votre disposition des modules interactifs afin de vous aider à mieux préparer votre séjour.



Consultez ces modules afin de trouver des astuces et conseils sur les différents aspects de votre vie en France.

DEMANDER SON VISA/TITRE DE SÉJOUR

Quel que soit votre pays de résidence, si vous êtes originaire d'un pays hors Espace Schengen, vous devez obtenir un visa pour la France.

La durée de traitement des demandes peut varier en fonction des pays et de la période de la demande. Il est donc conseillé d'anticiper vos démarches à partir du moment où vous recevez votre admission à l'Université.



Retrouvez toutes les informations sur les procédures et types de visa sur le site officiel des visas pour la France.

CHERCHER UN LOGEMENT

Trouver un logement à Lyon peut être un véritable casse-tête. C'est pourquoi, nous vous conseillons de commencer vos recherches de logement avant votre arrivée.

Prévoyez un hébergement temporaire si nécessaire. La DRI ne réserve pas de places pour les étudiantes et étudiants internationaux inscrits à titre individuel.

Pour les étudiantes et étudiants en échange à l'Université Lyon 2, si l'on ne vous a pas attribué par mail une résidence universitaire publique, nous vous conseillons fortement de commencer vos recherches de logement avant votre date d'arrivée en France.



Retrouvez toutes les informations nécessaires dans le guide du logement

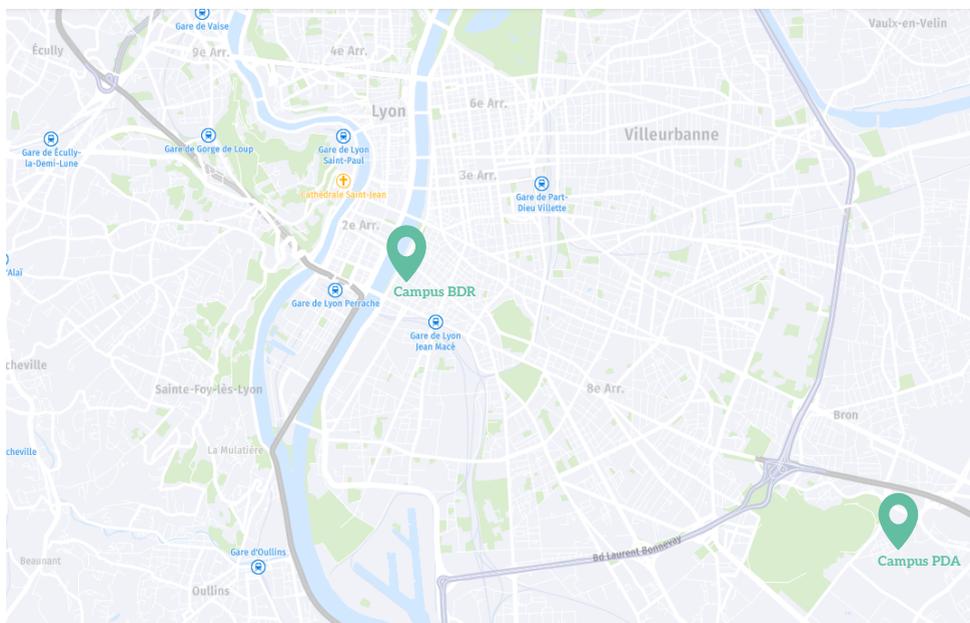
PRÉPARATIFS DE DÉPART

LE LOGEMENT

Les types de logements

STUDIO	T1/F1	T1/F1 BIS	T2/F2	T3/F3
Une pièce à vivre, « chambre, « salon » et « cuisine » compris	Une pièce principale avec cuisine séparée	Une cuisine qui donne sur la pièce à vivre, une chambre séparée.	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou « ouverte », et une chambre séparée. Les T2/F2 possèdent une superficie plus grande que les T1/F1.	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou « ouverte », 2 chambres séparées.

Où vivre ?



A noter, que les logements ont des tarifs plus abordables dans les villes de l'agglomération lyonnaise telles que : Saint-Priest, Bron, Vénissieux, Villeurbanne, Oullins...



1ÈRE ÉTAPE

Sélectionner les annonces qui vous intéressent selon l'emplacement, le loyer, la disponibilité, le type de logement.



2ÈME ÉTAPE

Téléphoner afin de vérifier si l'offre sélectionnée est toujours valable ou si d'autres logements de même type sont disponibles.



3ÈME ÉTAPE

Demander les détails du logement qui ne sont pas présentés dans l'annonce : coût des charges, le mode de chauffage (collectif, individuel, à gaz, électrique) et aussi les pièces justificatives demandées pour déposer un dossier.



4ÈME ÉTAPE

Depuis l'étranger : demander s'il est possible de consulter des photos du logement (sur internet, par email...). Important ! Pour toute recherche de logement avant votre arrivée, soyez prudent et évitez de payer avant d'avoir signé un contrat ; des fausses annonces circulent sur internet.



5ÈME ÉTAPE

Convenir d'une date pour la visite du logement (attention si vous avez un empêchement le jour de la visite, il est souhaitable de prévenir le/la propriétaire rapidement.)

La demande de logement étant très forte sur Lyon, pensez à préparer les pièces à fournir avant de visiter le logement afin de pouvoir rapidement déposer votre candidature. Si le logement correspond à vos attentes, nous vous conseillons de déposer votre dossier le jour de la visite (si vous disposez de toutes les pièces).



LES 5 ÉTAPES POUR CHERCHER UN LOGEMENT

CHECK-LIST DE DÉPART

Prête et prêt à partir ? Avant votre départ, n'oubliez pas de préparer les documents suivants car vous pourriez en avoir besoin :

DOCUMENTS D'IDENTITÉ



Passeport ou carte d'identité en cours de validité



Extrait de naissance (traduction et apostille*)

*Processus permettant d'authentifier votre document pour vos démarches en France.



Permis de conduire (traduction, si vous avez l'intention de conduire en France)

DOCUMENTS D'IDENTITÉ RELATIF À VOS ÉTUDES EN FRANCE (ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS HORS-ÉCHANGE SEULEMENT)



Attestation d'inscription dans votre établissement



Attestation(s) de niveau de langue (français, anglais, etc.)



Diplômes antérieurs (traduction et copie conforme)

VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

L'INSTALLATION EN FRANCE

VALIDER SON VISA/OBTENIR UNE CARTE DE SÉJOUR

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS MINEURS

Avec un visa mention « mineur scolarisé », vous disposez de 2 mois après avoir atteint votre majorité (18 ans) pour entamer la démarche d'obtention de votre premier titre de séjour.

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

Vous devriez être en possession d'un visa avec la mention « carte de séjour ».
A votre arrivée en France, vous devez prendre rendez-vous avec la préfecture pour demander une carte de séjour.

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ NON ALGÉRIENNE

Si vous avez un **Visa « étudiant » portant la mention : dispense temporaire de carte de séjour**, dans ce cas vous n'avez aucune démarche à faire. Avec ce visa, il n'est pas possible de travailler, de percevoir l'aide au logement ou de prolonger votre séjour en France.

Si vous avez un Visa « étudiant » **VLS-TS**, dans ce cas vous devez valider votre visa en ligne dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, sur le **site administration étrangers en France**.



Si vous rencontrez des problèmes avec vos démarches liées au visa/titre de séjour alors vous pouvez solliciter l'aide du Students Welcome Desk.



L'INSTALLATION EN FRANCE

S'AFFILIER À L' ASSURANCE MALADIE

À votre arrivée en France et après votre inscription à l'université, vous devez vous affilier au régime général de la Sécurité Sociale. **Cette procédure est obligatoire et gratuite.**

Attention, selon votre situation, la démarche d'inscription sera différente :

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PROVENANCE D'UN PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE (ET DU LICHTENSTEIN, DE LA NORVÈGE ET DE LA SUISSE)	Vous demeurez affiliés à la sécurité sociale de votre pays et n'êtes pas tenus de vous affilier à la sécurité sociale française, sauf si vous souhaitez solliciter certaines aides sociales (CAF, etc). En effet, vous aurez besoin d'un numéro de sécurité sociale en France pour constituer vos dossiers de demande. Pensez à vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie pour éviter d'avancer les frais médicaux.
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PROVENANCE DU QUÉBEC	Si vous êtes québécois, vous devez demander une attestation d'affiliation au régime québécois avant votre départ.
POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS RESSORTISSANTS D'UN ÉTAT HORS UNION EUROPÉENNE	Vous devez vous affilier au régime de Sécurité sociale française via le site Ameli. 

Comment être remboursé par la sécurité sociale ?

Pour être bien remboursé par la sécurité sociale de vos frais de santé, il faut choisir une/un médecin traitant. La liste des médecins conventionnés est consultable sur le site de la sécurité sociale.

Plus d'informations pour déclarer son médecin traitant sur le site www.ameli.fr.

Attention ! La sécurité sociale ne rembourse que 70% sur une somme de base de 25€ pour vos consultations chez le généraliste. Pour compléter le montant remboursé par la sécurité sociale, vous pouvez souscrire une mutuelle auprès de la sécurité sociale (complémentaire santé) ou une mutuelle de votre choix. Elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Il existe également des mutuelles étudiantes avec des tarifs avantageux. Renseignez-vous !

VOUS AVEZ TROUVÉ UN LOGEMENT

Faire l'état des lieux, s'assurer et assurer son logement

Dès votre arrivée dans votre logement (privé, CROUS...) vous devez faire un état des lieux. Il est important de tout noter clairement et en détail (l'état des sols, des plafonds, les équipements, tâches, fissures...) pour éviter tout litige au moment du départ (état des lieux de sortie). Soyez très attentive et attentif aux éventuelles dégradations et informez l'agence ou le/la propriétaire dès que vous notez un problème. Si les dommages ou défauts ne sont pas notés dès le début, le/la propriétaire peut décider de conserver une partie ou l'intégralité de la caution (sommes à payer lors de la signature du bail).

Ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau

Faites le nécessaire pour ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau selon les besoins de votre logement en contactant par téléphone ou via internet un fournisseur : GDF SUEZ, EDF, Direct Energie, Veolia, Eau du Grand Lyon...

OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE

Il est recommandé d'ouvrir un compte dans une banque en France. Cela facilitera vos démarches de demande d'aide au logement (CAF), de titre de séjour, de règlement de factures... Renseignez-vous auprès de votre banque d'origine car elle peut avoir des partenariats avec une banque en France. L'ouverture d'un compte est généralement gratuite et de nombreuses banques offrent les frais de carte bancaire pour la première année de fonctionnement du compte.

Il est donc crucial d'avoir le document d'état des lieux d'entrée et de sortie pour vous protéger et éviter des conflits potentiels.

Ensuite, vous devez souscrire **une assurance habitation**. Elle est obligatoire et sera exigée par le/la propriétaire avant la signature du bail. Son obtention permet également de vous assurer par le biais de l'assurance de responsabilité civile (souvent incluse dans l'assurance habitation). Vous en aurez notamment besoin si vous souhaitez participer à des sorties à la journée proposées par le programme Alter Ego. Vous pouvez souscrire ces assurances auprès de votre banque française ou d'un assureur privé.

Ouvrir une ligne internet et téléphonique

Si vous souhaitez ouvrir une ligne internet et téléphonique, contactez par téléphone ou sur internet un opérateur : Orange, SFR, Bouygues, Free, Sosh...

SE DÉPLACER À LYON

Transport en commun lyonnais/ TCL

C'est le nom de la société qui gère les métros, bus et tramways dans Lyon et son agglomération. Le réseau est actif de 5h00 du matin à minuit environ. Vous pouvez acheter un abonnement mensuel ou annuel en vous rendant dans l'une des nombreuses agences TCL de la ville (fermées les dimanches et jours fériés).

Si vous êtes amenés à prendre les transports en commun tous les jours, l'abonnement sera plus avantageux d'un point de vue tarifaire. Vous pouvez aussi acheter des tickets à l'unité dans les distributeurs situés aux arrêts et stations, dans certains bureaux de tabac. Si vous possédez un smartphone, vous pouvez également télécharger l'application « **TCL eTicket** »



Plus d'infos sur le site

Trottinettes électriques

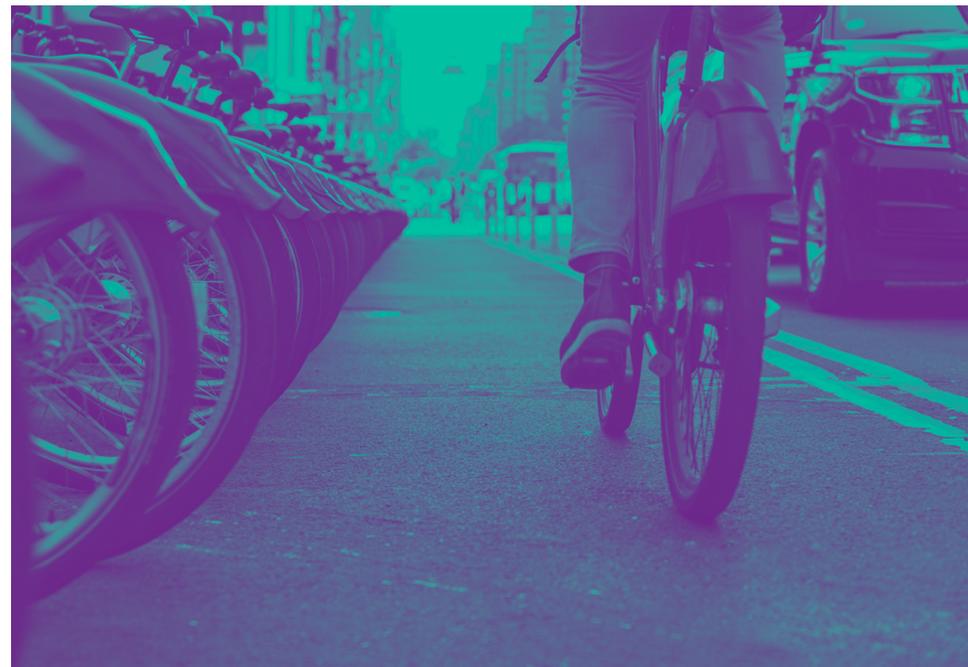
Les trottinettes électriques peuvent être louées via des applications à télécharger sur vos smartphones. Le prix est d'environ 0,15€/minute.



dott



TIER



Vélo'v

Les Vélo'v sont des vélos disponibles partout dans Lyon pour faciliter les déplacements. Vous prenez un Vélo'v à une borne et le déposez à une autre borne à votre arrivée. Ce moyen de locomotion est pratique, simple, économique et écologique.

Si vous possédez un smartphone, vous pouvez télécharger l'application « **Vélo'v officiel** »



Plus d'infos sur le site

Freevélo'v

La Métropole de Lyon peut également vous prêter un vélo gratuitement pendant 1 an. Pour cela vous devez être étudiante ou étudiant et avoir entre 18 et 25 ans.



Plus d'infos sur le site

L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

VENIR À L'UNIVERSITÉ : 2 CAMPUS

L'université se divise sur deux campus distincts :

- Le **campus Berges du Rhône (BDR)**, situé dans le centre de Lyon ;
- Le **campus Porte des Alpes (PDA)**, situé dans la ville adjacente de Bron

Les deux campus sont reliés par la ligne de Tramway T2. Le trajet entre les deux campus dure environ 30 minutes.

CAMPUS BERGES DU RHÔNE

Accessible avec :

- Tramway T1, arrêts « Quai Claude Bernard » ou « Rue de l'Université »
- Tramway T2, arrêts « Centre Berthelot - Sciences Po Lyon »
- Bus 35, arrêts « Béchevelin » ou « Rue de l'Université »



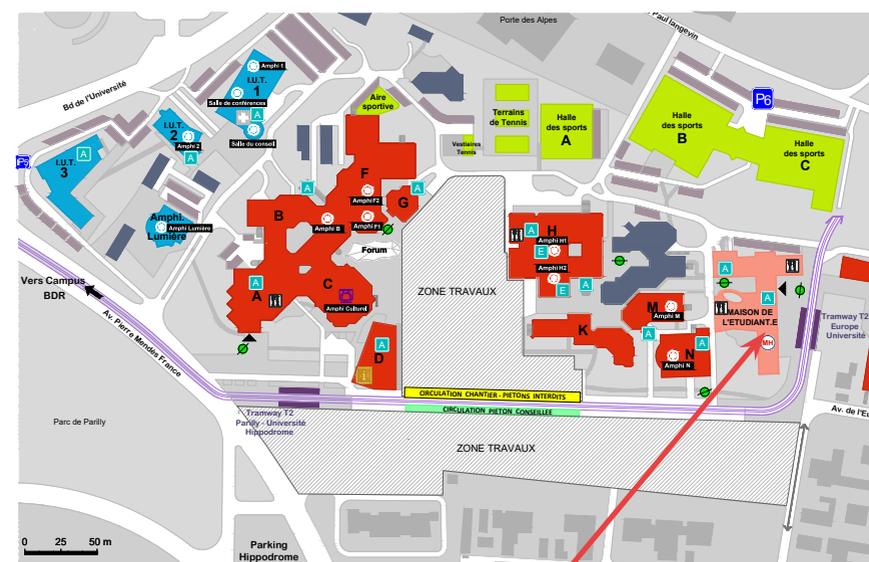
L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

VENIR À L'UNIVERSITÉ : 2 CAMPUS

CAMPUS PORTE DES ALPES

Accessible avec :

- Tramway T2, arrêts « Parilly- Université » ou « Europe- Université »
- Bus 93, arrêt « Parilly Université - Hippodrome »
- Bus 52, arrêt « Parilly Université - Hippodrome »



UFR D'ANTHROPOLOGIE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE (ASSP)		UFR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION (SEG)	
UFR DE DROIT JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ		INSTITUT DE LA COMMUNICATION (ICOM)	
UFR TEMPS ET TERRITOIRES (TT)		INSTITUT D'ÉTUDE DU TRAVAIL DE LYON (IETL)	
UFR DES LANGUES (LANG)		INSTITUT DE PSYCHOLOGIE (PSYCHO)	
UFR DES LETTRES, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS (LESLA)		INSTITUT DES SCIENCES ET DES PRATIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (ISPEF)	

Si vous êtes étudiante ou étudiant en échange, contactez les gestionnaires de la mobilité entrante à la Direction des Relations Internationales :

Étudiantes et étudiants Erasmus+ :
Marjorie DE SAINT JEAN
 ✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr

Étudiantes et étudiants Monde :
Manon LEVADOUX
 ✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr

La CVEC pour les étudiants hors-échange/ inscrits à titre individuel

Chaque étudiante et étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), par paiement ou exonération, d'un montant de 103 euros. Sous certaines conditions, les étudiantes et étudiants hors échange peuvent aussi être acquittés du paiement de la CVEC. Consultez le site etudiant.gouv.fr pour savoir si votre situation vous y donne droit.

Le paiement de la CVEC s'effectue uniquement sur la plateforme sécurisée.



Attention : les étudiantes et étudiants internationaux en échange ne payent pas la CVEC

Inscription administrative

La procédure d'inscription administrative est totalement dématérialisée. Elle s'effectue en ligne sur la plateforme : inscription-lyon2.fr

Suite à la procédure en ligne vous pourrez télécharger votre fiche récapitulative d'inscription.

Vous devrez ensuite déposer les pièces justificatives demandées en ligne sous forme numérique via **l'application PJWEB**

Après validation de votre dossier par le Centre d'Inscription, vous recevrez par mail votre certificat de scolarité après avoir créé votre compte Lyon 2.

Si vous rencontrez des difficultés techniques liées à la plateforme d'inscription, veuillez contacter le Centre d'Inscriptions à l'adresse suivante : inscriptions@univ-lyon2.fr

Inscription administrative pour les étudiants internationaux en échange :

Après avoir été nommés par leur université d'origine, les étudiants internationaux en échange seront contactés par la Direction des Relations Internationales qui leur indiquera la procédure (formulaire en ligne) pour candidater à une mobilité au sein de l'Université. Il n'y a pas d'autre démarche à faire.

Inscription pédagogique

À l'issue de votre inscription administrative en ligne, vous serez redirigés vers l'application (IPweb) sur laquelle vous devrez réaliser votre inscription pédagogique : choix d'enseignements, d'options et parfois de groupes (CM/TD). Cette inscription se fera en ligne (IPweb) ou auprès de votre secrétariat de scolarité. Cette étape est obligatoire. Si vous n'êtes pas redirigé sur cet outil au travers du portail d'inscription, connectez-vous via **APPLI > « IPweb »**.

Après votre inscription pédagogique, vous pourrez avoir accès à votre emploi du temps.

Si vous êtes étudiante ou étudiant en échange, vous devez remplir un contrat pédagogique dédié. Pour plus d'informations, contactez votre référente à la Direction des Relations Internationales.

Étudiantes et étudiants Erasmus+ :
 ✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr

Étudiantes et étudiants Monde :
 ✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr



INTÉGRATION ACADÉMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

— ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

LE BUREAU DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Bureau des Étudiants Internationaux (BEI) accueille et accompagne les étudiantes et étudiants internationaux, qui s'inscrivent dans notre Université à titre individuel ou dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus ou Monde), dans différentes démarches liées à leur vie en France.

Plus d'informations sur la page du BEI :
www.univ-lyon2.fr/international/bureau-des-etudiants-internationaux-bei

Accueil campus PDA

Maison de l'Étudiant
Bureau MDE.107
5 avenue Pierre Mendès-France
69500 Bron

Accueil campus BDR

Bâtiment Bélénos 2ème étage
Bureau BEL.224
18 Quai Claude Bernard
69007 Lyon

Le rôle du Bureau des Étudiants Internationaux :

Accueil et aide aux démarches administratives des étudiantes et étudiants en échange et hors échange

Pour prendre rendez-vous avec le BEI, scannez le QR code ci-dessous :



Pour toute question liée à ces sujets, vous pouvez contacter le BEI à l'adresse suivante :

Étudiantes et étudiants Erasmus+ :

✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr

Étudiantes et étudiants Monde :

✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr

Étudiantes et étudiants hors-échange :

✉ international-hors-echange@univ-lyon2.fr

ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

Le programme Alter Ego pour votre intégration sociale et culturelle

Alter Ego vous offrira des occasions de rencontrer d'autres étudiantes et étudiants internationaux, mais aussi des étudiantes et étudiants français grâce aux activités organisées par l'équipe :

CAFÉ
INTERNATIONAL

SORTIES
THÉMATIQUES

OPÉRATION BINÔME
(ÉCHANGE CULTUREL ET
LINGUISTIQUE AVEC UNE/
UN ÉTUDIANT FRANÇAIS
OU D'AUTRES ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX)

ATELIERS
D'ÉCHANGES
INTERCULTURELS

VISITES
DE
LYON

Contact : alter-ego@univ-lyon2.fr

Apprendre le français ou d'autres langues étrangères

Le Centre de Langues

Apprendre une langue étrangère ou passer une certification peut constituer un véritable atout pour vos projets personnels et professionnels. Bien plus qu'un département de l'UFR des langues, le Centre de Langues vous propose plusieurs dispositifs pour vous permettre d'apprendre et de bien pratiquer les langues étrangères : cours, ateliers de conversation, Tandem, travail en autonomie, etc.

Pour plus d'informations, visitez [la page du Centre de Langues](#).



Le Centre International d'Études Françaises (CIEF)

Il vous sera nécessaire d'avoir un bon niveau en français (B2-C1) pour suivre vos cours et réussir vos examens à l'Université. Si vous souhaitez apprendre le français ou perfectionner votre niveau, le **Centre International d'Études Françaises (CIEF)** propose aux publics internationaux des cours de français (FLE) pour leur permettre soit d'intégrer un cursus universitaire à Lyon 2 ou dans d'autres universités et grandes écoles de la région lyonnaise.

Pour plus d'informations, visitez le [site du CIEF](#)



ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

Vous pouvez également trouver une association qui proposent des cours de français gratuitement ou à prix réduit.



Association coup de pouce



La direction des relations internationales (autres services exclusivement pour les étudiants et étudiants hors-échange)

Vous souhaitez donner un profil international à votre parcours en effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger, suivre une formation linguistique ou faire un double diplôme pendant vos études à l'Université Lyon 2 ?

Contactez nos personnels en charge de la mobilité sortante et des formations internationales à la Direction des Relations Internationales.

MOBILITÉ SORTANTE ERASMUS MOBILITÉ SORTANTE MONDE	BOURSES DE MOBILITÉ ET MOBILITÉS SPÉCIFIQUES	FORMATIONS INTERNATIONALES
<p>Elsa RADUREAU, référente de la mobilité Erasmus + et Royaume-Uni Bureau BEL.223 - campus BDR erasmus@univ-lyon2.fr</p> <p>Marie ARNAUD, référente de la mobilité Erasmus + et Royaume-Uni Bureau BEL.223 - campus BDR erasmus@univ-lyon2.fr</p> <p>Hélène CARRÉ, référente de la mobilité Monde Bureau BEL.223 - campus BDR sortants.monde@univ-lyon2.fr</p>	<p>Valérie RAISON, référente des bourses de mobilité Bureau BEL.222 - campus BDR boursesdemobilite@listes.univ-lyon2.fr</p> <p>Anouck DERAZE, référente de la mobilité de stages Erasmus + des étudiantes et étudiantes du CFA Bureau BEL.222 - campus BDR anouk.deraze@univ-lyon2.fr</p>	<p>MINERVE : minerve@univ-lyon2.fr</p> <p>PROGRAMMES COURTS INTERNATIONAUX (PCI) : c.martignago@univ-lyon2.fr</p> <p>DOUBLES DIPLÔMES : dpi@univ-lyon2.fr</p> <p>Nawel CHERIFA EL GNANI nc.el-gnani@univ-lyon2.fr</p> <p>Xavier BRAZ xavier.braz@univ-lyon2.fr</p>



**NOTRE UNIVERSITÉ
DISPOSE D'UN
GRAND NOMBRE DE
SERVICES POUR VOUS
AIDER À PROFITER
PLEINEMENT DE VOTRE
VIE ÉTUDIANTE AU
QUOTIDIEN**

Carte étudiante

Votre carte d'étudiante ou d'étudiant vous sera d'une aide précieuse durant votre séjour en France. Elle est appelée **carte IZLY** et vous sera délivrée après votre inscription à l'Université. Afin de pouvoir l'utiliser, vous devez l'activer via un lien, qui sera envoyé sur votre adresse email Lyon 2. Si vous n'avez pas reçu le lien d'activation, vous pouvez vous rendre sur cette page pour l'obtenir : mon-espace.izly.fr

Elle vous permet :

- D'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires
- D'accéder aux salles de travail informatique
- De payer les repas à la cafet'U ou au resto'U en la créditant (porte-monnaie électronique)
- De bénéficier du tarif réduit étudiant pour votre abonnement de transport (TCL) et des sorties culturelles dans certaines enseignes (cinéma, musées, restauration).

Les Guichets des Services Numériques (GSN)

Les Guichets des Services Numériques sont deux espaces informatiques dédiés à la communauté universitaire, situés sur chaque campus de l'université. Vous y trouverez une vingtaine d'ordinateurs en libre accès et des copieurs numériques connectés. Une équipe d'assistantes et d'assistants est également présente pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques de l'université. Chaque GSN met également à votre disposition, sous certaines conditions, du matériel de prêt : vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, enregistreurs numériques, appareils photos numériques, caméras...

Pour plus d'informations, le plus simple est de vous rendre sur place ou de contacter le GSN au 04.78.77.44.31.

Ouverture du lundi au vendredi de septembre à juin :

Période de cours : de 7h45 à 18h15 non-stop

Période de suspension des cours : de 9h00 à 17h00

**Campus
Porte des Alpes**
Bâtiment F
Salle F.006

**Campus
Berges du Rhône**
Bâtiment Palais Hirsch, à
côté de la Cafet'U
Salle PAL-122

CROUS

Les cafétérias et restaurants universitaires proposent des repas chauds et froids pour un prix très abordable. Vous pouvez payer directement avec votre **carte IZLY**, si vous l'avez créditée, ou **l'application IZLY** sur votre smartphone. Le tarif d'un repas est d'environ 3,30€.

SUR LE CAMPUS PORTE DES ALPES (BRON)

Resto'U
(Bâtiment Maison de l'Étudiant)

Café Filtre
(Bâtiment U)

La Coop'
(Bâtiment A)

Le Kiosque
(Bâtiment H)

SUR LE CAMPUS DES QUAIS (LYON)

Resto'U des Quais
94 rue Pasteur
69007 Lyon

Cafet'U des Quais
Sous le dôme de l'Université Lyon 2 - campus Berges du Rhône

Cafet'U Le Corner
1 rue du Professeur Charles Appleton
69007 Lyon



Sport (SUAPS)

L'Université Lumière Lyon 2 propose de nombreuses activités sportives par l'intermédiaire du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Le SUAPS donne la possibilité de pratiquer près de 40 activités sportives dans ses propres locaux (sur les deux campus) et dans d'autres sites situés à l'extérieur. Les activités sont encadrées par plus de 70 enseignantes et enseignants, mais aussi par des animatrices et animateurs.

Certaines permettent d'obtenir des crédits ou peuvent être validées sous forme d'un bonus de note....

Attention : il existe également des activités qui ne peuvent pas être notées.



Plus d'informations sur le site de l'Université.



Bibliothèques



Les bibliothèques sont des lieux privilégiés pour chaque étudiante et étudiant désireux de réussir son année universitaire.

Notre Université dispose de deux bibliothèques physiques réparties sur les deux campus (BDR et PDA). Elle dispose aussi d'une bibliothèque électronique vous permettant d'accéder à des ressources électroniques en ligne (outils d'apprentissage, presse, e-books).

Les deux bibliothèques physiques proposent différents services :

- Consultation de documents sur place ou prêt (jusqu'à 20 ouvrages par semaine)

- Des salles de travail pour vos travaux de groupe.

- Scanner des documents ou faire des photocopies grâce à votre carte IZLY.

- Accéder à internet grâce au wifi ou utiliser les ordinateurs en libre accès.

Pour plus d'informations, visitez le site web de ces bibliothèques.



Bibliothèque Chevreur



Bibliothèque de Bron



Bibliothèque électronique



La Maison de l'Étudiant (MDE)

L'Université favorise les initiatives étudiantes. C'est pourquoi la Maison de l'Étudiant propose des services variés pour essayer de susciter la curiosité et la créativité étudiante, développer la prise de responsabilités et pour faire des campus des lieux de vie.

La MDE, c'est aussi un espace convivial de détente, de rencontre et de vie culturelle.

Le jeudi midi, profitez de votre créneau libre pour vous rendre à la Maison de l'Étudiant sur le campus Porte des Alpes, pour les cafés de la MDE!

Chaque semaine, de 12h00 à 13h45, le service de la vie étudiante vous invite à participer à une animation conviviale, idéale pour échanger et rencontrer d'autres étudiants

Vous trouverez à la MDE :

- La Mission Handicap, qui accueille et accompagne les étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Le Pôle Initiatives Étudiantes
- La permanence des assistantes sociales du CROUS
- Le Bureau des Étudiants Internationaux

Ressources et avantages :

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- L'offre culturelle et associative à l'Université et à Lyon
- Les avantages offerts par les villes (Pass les Bron'plans, Pass Culture, etc.)
- Ou encore consulter les petites annonces, la presse, etc.

Des locaux spécifiques sont mis à votre disposition, que vous soyez bénévole issu d'une association de l'université ou porteur d'un projet personnel :

- 1 local inter-associatif
- 1 salle de musique
- 2 salles de répétition ou de représentation
- 1 salle polyvalente (possibilité de projection)
- 1 hall d'exposition, situé en face de la MDE
- 1 salle de restauration avec micro-ondes
- 1 salle de détente
- Du matériel est aussi disponible à la réservation (caméras, appareils photo, micros cravate...)

COORDONNÉES :

Campus Porte des Alpes
Maison de l'Étudiant (MDE)
5 avenue Pierre Mendès-France
69500 Bron

Contacts : accueil-mde@univ-lyon2.fr
vie.etudiante@univ-lyon2.fr
Tél : + 33 (0) 4 78 77 43 83

VOTRE DÉPART DE LYON

RENDRE SON LOGEMENT

Si vous occupez un logement dans une résidence privée ou chez un particulier et que vous souhaitez le quitter, vous devez avertir à l'avance le propriétaire ou l'agence immobilière si le logement est géré par une agence, ou le gestionnaire de la résidence. Pour cela, vous devez respecter un délai de préavis.

Renseignez-vous auprès du propriétaire ou du gestionnaire de votre logement quelques mois avant votre départ pour connaître le délai du préavis (en général entre 1 et 3 mois selon la zone géographique).

Ensuite, fixez un rendez-vous pour faire l'état des lieux de sortie. Surtout, pensez à prévenir la CAF de votre départ si vous êtes allocataire ! Vous devrez également résilier vos contrats d'assurance (habitation, responsabilité civile) dans un délai de 2 mois. Si vous avez un courrier ou colis en attente de réception, contactez La Poste pour savoir s'il est possible de le rediriger vers l'étranger et quel est le tarif.

RÉSILIER LES ABONNEMENTS

Lorsque vous quittez votre logement, pensez à faire le nécessaire pour résilier votre abonnement au gaz, à l'électricité et l'eau auprès des fournisseurs. Aussi, n'oubliez pas de demander la résiliation de votre contrat d'abonnement téléphonique et/ou internet auprès des opérateurs 2 mois avant votre résiliation.

CLÔTURER LE COMPTE BANCAIRE

Il est important de fermer son compte bancaire si on ne compte pas s'en servir après son départ. Cela vous permettra d'éviter d'éventuels désagréments liés à des prélèvements refusés (frais de tenue de compte, achats, abonnements, etc.) et qui peuvent engendrer des frais supplémentaires pour vous. Renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître les démarches à effectuer pour clôturer votre compte.

Attention ! Si vous vivez au Crous, vous devez avoir un compte bancaire valide pour recevoir le remboursement de votre caution. Vous pouvez garder votre compte bancaire français (en attendant le remboursement) ou fournir au CROUS vos coordonnées bancaires de votre pays d'origine (pensez à bien compléter le formulaire pour virement international fourni par le CROUS)

CRÉATION

*Direction des Relations Internationales
Direction de la communication, de l'événementiel et du protocole
Université Lumière Lyon 2*

© CRÉDITS IMAGES

Brooke Cagle / Priscilla du Preez / G-stockstudio / Jacoblund / Radu Marcusu / Becca Tapert / Jake Ingle / Direction de la communication, de l'événementiel et du protocole Université Lumière Lyon 2



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Bureau des Étudiants Internationaux - International Student Office

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Contact : accueil-BEI@univ-lyon2.fr

Campus Porte des Alpes - Maison de l'étudiant - Bureau MDE.107

Campus Berges du Rhône - Bâtiment Bélénos Bureau BEL.224/ BEL.225